



ASSOCIATIONS

VOTRE ENGAGEMENT N'A PAS DE PRIX LES ENGAGER NE VOUS COÛTERA RIEN !

Le Conseil départemental finance le reste à charge pour toute association engageant des volontaires lot-et-garonnais en SERVICE CIVIQUE dans le champ de l'éducation pour tous*.

*Pour tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (30 ans en situation de handicap) prise en charge du Département sur 10 mois de mission, jusqu'à 2 volontaires engagés dans la même structure sur une même période

Infos et dépôt de dossier sur
<https://subvention.lotetgaronne.fr>

Pour plus d'informations :
www.initiativecitoyenne47.fr

LOTETGARONNE.FR

ENTRE NOUS IL N'Y A QU'UN PAS.

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

